

ORDRE DU JOUR CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Lundi 3 avril 2023 à 18 heures 30 minutes
Maison de la Pierre à VERS-PONT-DU-GARD

Election d'un secrétaire de séance en application de l'article L. 5211-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT)	
Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire en date du 6 mars 2023	
Compte rendu des décisions du Président en application de l'article L. 5211-10 du CGCT	
Rapporteur	ADMINISTRATION GENERALE
Pierre PRAT	Modification des représentants de la Communauté de communes du Pont du Gard au SICTOMU
Rapporteur	FINANCES
Olivier SAUZET	Approbation des comptes de gestion 2022 – Budget Principal et Budgets Annexes
Olivier SAUZET	Approbation des comptes administratifs 2022 – Budget Principal et Budgets Annexes
Olivier SAUZET	Affectation du résultat 2022 – Budget principal et budgets annexes
Olivier SAUZET	Approbation du bilan des acquisitions et des cessions sur l'exercice 2022
Olivier SAUZET	Vote des taux d'imposition pour 2023 - Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) - Taxes additionnelles (Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) et Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB) et Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires (THRS)
Olivier SAUZET	Vote du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) 2023
Olivier SAUZET	Fixation du produit de la taxe GEMAPI pour 2023
Olivier SAUZET	Versement des subventions d'équilibre 2023 - Budgets annexes ateliers relais, mutualisation et ordures ménagères
Olivier SAUZET	Adoption des budgets primitifs 2023 - Budget principal et budgets annexes
Rapporteur	RESSOURCES HUMAINES
Fabrice FOURNIER	Conclusion d'une nouvelle convention d'adhésion au service « RGPD » du centre de gestion de la fonction publique territoriale du GARD
Rapporteur	POLICE-PREVENTION DE LA DELINQUANCE
Numa NOEL	Conclusion d'une convention de coordination entre la Police intercommunale de la Communauté de communes du Pont du Gard et la gendarmerie nationale (Communautés de brigades de Remoulins et de Laudun-L'Ardoise)

Numa NOEL

Conclusion d'une convention locale de coopération de sécurité des berges du Gardon